

L'ÉTOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS. ABONNEMENT UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS. A LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants. En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce point est très important.

L'ÉTOILE DU NORD (---) JOLLETTE, JEUDI, 2 MAI 1895

Les ordonnances municipales

La ville de Joliette, plusieurs s'en rappellent a été incorporée en 1863 par un acte du parlement de la province du Canada, mis en vigueur en janvier 1864. La nouvelle municipalité avait besoin des secours de plusieurs règlements pour l'exercice des pouvoirs nouveaux et spéciaux qui lui avaient été octroyés par sa charte, et dès le commencement de l'été 1864, un grand nombre d'ordonnances municipales avaient déjà été adoptées, publiées, promulguées, mises en force, et de plus imprimées.

La plupart de ces règlements ont été altérés depuis, et sensiblement modifiés; les uns dans la forme, les autres dans le fond, tous en rapport avec les idées de progrès qui ont toujours animé les intelligents édiles qui ont tour à tour honoré soit le siège municipal, soit le fauteuil du maire.

Et de ces fragments des anciennes ordonnances, et de la masse des règlements nouveaux, ou plus récents, émanés de l'autorité municipale, bien peu sont connus des contribuables que leur position ou leur profession n'ont pas familiarisés avec la législation civique. La chose est bien naturelle: les règlements ne sont pas publiés, dans les journaux locaux; on s'est contenté de les faire lire à la porte de l'église paroissiale. C'est suffisant pour rencontrer strictement la lettre de la loi, mais ce n'est pas suffisant pour vulgariser, pour répandre, pour graver la connaissance des ordonnances de notre conseil de ville dans l'esprit et la mémoire de nos concitoyens.

Le crier public, eût-il la voix puissante comme Stentor, douce comme les accents d'Orphée, harmonieuse comme le timbre argentin d'Adélina Patti, ne pourra jamais, en lisant les règlements "à la porte de l'église paroissiale, à l'issue de l'office du service divin du matin, à "haute et intelligible voix" graver profondément dans les esprits le contenu des arrêtés municipaux de notre conseil.

Ici on ne s'intéresse guères aux lectures officielles ni aux criées publiques, et nous trouvons dans cet état d'apathie une raison de plus pour publier dans les journaux les règlements et les ordonnances de la corporation.

Il est inutile d'insister sur un besoin qui est sensible pour tout le monde; la connaissance des lois municipales est un devoir civique; les règlements concernant la police, le marché, la propreté et l'hygiène, l'eau et l'aqueduc, le feu et la voirie, l'entretien des rues et des trottoirs, la tenue des auberges; etc. etc.; ne pourront jamais être assez connus et assez mis à la portée de tous les contribuables. Une fois publiés dans un journal, ils peuvent être non seulement étudiés et compris, mais encore être mis à part et conservés pour y recourir au besoin.

Il est vrai que la corporation trouverait bien ailleurs l'occasion de placer ses revenus; les besoins d'une municipalité comme la nôtre sont multiples et grandissants; mais nous croyons que la dépense nécessitée par la publication des règlements municipaux serait amplement compensée et complètement justifiée.

La réputation de la Salsepareille d'Ayer comme remède pour le sang, ou "dépuratif", se maintient par les cures qu'elle fait chaque jour.

Choses et Autres

Les estimés fédéraux pour l'année 1895-96, ont été déposés lundi après-midi; ils montrent une réduction totale de plus de deux millions de piastres.

La population de la cité de New-York est de 1,849,866, dont 925,310 hommes et 924,556 femmes.

L'honorable Thomas McGreevy, qui vient d'être élu député pour la division électorale de Québec Ouest, et qui en a été le représentant presque sans interruption, depuis la confédération, est parti lundi en grande pompe pour aller prendre

son siège à Ottawa. Il aura peut-être un peu de désagrément avec quelques-uns de ses collègues; il a déjà été expulsé de la Chambre des Communes.

M. C. Alphonse Geoffrion, le nouveau député de Verchères a été introduit en Chambre lundi; ses parrains politiques ont été les honorables Laurier et McIsaac.

M. Denis Barry, juge de la Cour de Circuit, à Montréal, est décédé presque subitement, à sa résidence lundi matin, à l'âge de 61 ans.

Les élections du Barreau ont eu lieu hier 1er mai, dans toute la province.

Monseigneur Langevin, archevêque de St-Boniface, était à Montréal dimanche, et il y a prononcé une éloquentة et vigoureuse allocution sur la colonisation du Nord-Ouest et la question des écoles séparées du Manitoba.

CHRONIQUE

LE SPORT

La prochaine saison des sports va s'ouvrir bientôt; voilà le grand événement qui marque la fin du mois d'avril et le commencement de mai. Le sport! Ce mot est emprunté de l'anglais (naturellement) et sert à désigner divers amusements et exercices en plein air, courses de chevaux, joutes sur l'eau, chasses à courre etc etc. Je ne parlerai pas de la gymnastique qui est une bonne chose quand elle est bien comprise, vu qu'elle développe le système musculaire, qu'elle est de plus un sédatif puissant du système nerveux.

Mais voyons un peu ce qui constitue officiellement le sport! Pour aujourd'hui, parlons des régates.

Des régates! c'est-à-dire une course en canot exécuté par deux hommes faisant, chacun dans une embarcation, force de rames à qui arriverait le plus vite à un but désigné et reviendrait le premier au point de départ. C'est là une occasion qui met tout le sport en émoi.

Mais toujours l'intelligence est laissée de côté dans ces courses, et il n'y a la place et de l'adresse corporelle et pour l'intérêt que peut avoir une certaine classe d'individus à parier que les muscles de Johnny sont plus élastiques que ceux de Paddy, sans préjudice à prouver l'état de leurs propres muscles en administrant à leurs adversaires, et parfois à leurs amis, un coup de poing sur l'œil. Des incidents touchants — de cette manière — agrémentent, règle générale, les assemblées de messieurs nos sportmen. Mais avant, lorsque les paris sont faits, il faut se rendre compte des émotions de crainte et d'espérance qui tour à tour font tressaillir les cœurs des parieurs à mesure que les joueurs avancent vers le but et à mesure qu'ils en reviennent. M'est avis qu'il serait aussi très intéressant de compter les pulsations rapides dont bat alors le pouls des spectateurs.

Mais c'est lorsque la course est terminée qu'il y en a des yeux bleuis, des nez écarasés, des osanores démontées..... les spectateurs étant tous au paroxysme de l'émotion! Sans compter que pendant la mêlée, plus d'une montre, plus d'un porte-monnaie, voire même plus d'un vulgaire mouchoir de poche, ont changé sinon de propriétaire du moins de possesseur.

Ce n'est pas tout, et cela ne surprendra personne, si j'ajoute que les spectateurs sont à même de s'humecter le gosier avec astro chose que de l'eau du Saint-Laurent. Après tout, suis-je un peu bête, les sportmen se réunissent pour voir ce qui se passe sur l'eau et non pour en boire, que diable!

La base-ball et le jeu de crosse ont moins d'inconvénients à leur actif et nous ne pouvons faire autrement que d'encourager les clubs formés, parmi lesquels nous remarquons le National, le Brockville, le Shamrock, le Capital et l'Ottawa. Mais parlez moi un peu de la boxe! du pugilat anglais dont les suites sont toujours désastreuses. Quel plaisir y a-t-il de se mutiler à coups de poing? Quelle est l'utilité d'un spectacle comme celui d'une partie de boxe? La vue de deux hommes qui s'entre-tuent — pour ainsi dire — peut-elle produire un bien quelconque? Il est certain, au contraire, que des rassemblements de ce genre dégèrent presque toujours en cohues tumultueuses au milieu desquelles l'étiquette de la bienséance élémentaire reçoit de larges accrocs.

Pourtant il y a des messieurs

bien passionnés pour ce genre d'amusement. Il y en a qui aimeraient mieux mourir que de ne pas assister à une partie de boxe, c'est pour eux le cauchemar ou plutôt l'attraction invincible! La rumeur nous rapporte que Bell Slavin veut se mesurer de nouveau avec B. Costello. Pauvres petits hommes que vous êtes donc à plaindre!

La Famille Cyr

Le Champion Canadien, sa petite fille et son frère.

Nous lisons dans L'Etoile de Lowell, Mass., numéro du 25 avril, ce qui suit:

Les étonnants tours de force exécutés par Louis Cyr au Music Hall, lundi soir, ont intéressé énormément le nombreux auditoire composé en grande partie de Canadiens.

Notre champion devient, en vieillissant, de plus en plus fort. Il est incontestablement l'homme le plus fort du monde; il n'a pas encore donné sa pleine mesure, et l'un de ces jours il levera probablement des poids assez lourds pour que jamais après lui un hercule puisse avoir de la partie de terre.

Louis Cyr tient à sa renommée et il va faire en sorte de laisser son nom comme étant celui de l'homme le plus fort qui ait jamais habité la machine ronde.

Hier soir, il a joué avec des haltères d'une pesanteur énorme, et dans ses mains on aurait dit ce qu'était de véritables jouets. Il a retenu deux vigoureux chevaux qu'on fouettait à outrance. Il a levé une plate-forme chargée d'hommes les plus gros dans l'audience, le tout pesant 3500 livres.

Pierre Cyr, son frère, le champion des "middle weight lifters" du monde, a aussi fait preuve d'une force extraordinaire.

Louis Cyr pèse aujourd'hui environ 335 livres; il est bâti en véritable hercule. Pierre pèse 168 lbs; mais il est encore jeune et sa pesanteur augmentera à mesure qu'il vieillira.

Mais de toute la famille, c'est la petite Meliana, l'enfant de Louis Cyr, qui est épatante. Elle n'a que 7 ans, ne pèse pas 60 livres, mais ne lève pas moins de 333 livres avec ses deux mains, ce que bien des hommes ne peuvent faire. Elle a levé hier 144 livres d'une seule main et 86 livres avec un seul doigt.

Feu M. l'abbé Lectere

M. l'abbé Lectere, ancien aumônier de l'hospice St Jean de Dieu, est mort hier matin, vers les 10 hrs, à la résidence de St-Janvier, pour les prêtres en retraite, au Sault au Récollet.

On sait qu'il y était agonisant, vaincu par une cruelle maladie, depuis de longs jours déjà. C'est, dans l'espace d'un mois, la quatrième personne adulte qui meurt à la maison St Janvier: trois des prêtres pensionnaires, et avec eux, une de leurs plus angéliques gardiennes, la sœur l'ange Gardin, dans le monde Mlle Thompson.

St-Michel des Saints.

Dimanche après-midi, la grange et l'écurie de M. Jérémie Laporte, arpenteur, ont été la proie des flammes en moins de trois heures. Ce vaste bâtiment de 80 x 40 pieds, a été réduit en cendre avec tous ce qu'il contenait, savoir: 5 magnifiques chevaux de trait avec attelages, une vache avec son veau, 5 moutons, 500 bottes de foin, autant de paille, grains de semences, moulins à battre, crible, voiture d'été et tous ses instruments d'agriculture.

Les pertes sont énormes et il n'y a pas d'assurance.

Horrible sacrilège

Les journaux de Madagascar racontent qu'un sacrilège aurait été commis à l'île Maurice, dans la nuit qui a précédé le départ de la dernière malle. Neuf églises auraient été pillées dans la même nuit.

Les tabernacles auraient été défoncés, les vases sacrés enlevés et leur contenu jeté de tous côtés et piétinés.

Dans une église de Port-Louis, les sacrilèges, après avoir vidé le ciboire de ses hosties, l'auraient rempli du sang d'un chat dont ils auraient laissé le cadavre sur l'autel.

Les profanations commises dans les autres temples sont aussi horribles. Partout, les sacrilèges se sont principalement acharnés sur les hosties qu'ils ont couvertes d'ordures. La population catholique de l'île Maurice est affolée. On sait que la Frano Maçonnerie poursuit de sa haine Mgr Meurin, évêque de l'île Maurice, qui l'a courageusement démasquée.



M. Byron Crandell, Toronto Junction, Ont.

Douleurs de Rhumatisme

Devait se servir de Bequilles Hood's Sarsaparilla Soulage Le témoignage suivant vient de M. Byron Crandell, bien connu à Toronto Junction, comme ingénieur à l'aqueduc.

"Toronto Junction, Ont., 7 février 1894. "C. T. Hood & Co, Lowell, Mass. "Messieurs:—En juillet dernier, j'eus une attaque de rhumatisme des plus terribles. Des médecins de la ville me traitèrent mais leurs remèdes ne me donnèrent aucun soulagement. On me conseilla de faire l'essai de Hood's Sarsaparilla et je suivis ce conseil. J'ai beaucoup de

HOOD'S Sarsaparilla

plaisir à dire que deux bouteilles m'ont causé un soulagement visible. Ayant continué à prendre régulièrement de ce remède.

Je suis maintenant guéri pendant ma maladie je fus souvent obligé de me servir de béquilles. Je ne puis trop hautement recommander Hood's Sarsaparilla. BYRON CRANDELL, Hood's Sarsaparilla \$1 la bouteille.

Hood's Pills sont la meilleure médecine cathartique de famille et pour le foie. 25 cents.

Feu M. le Chanoine Moreau

Nous lisons dans La Minerve du 30 avril ce qui suit:

Le vénéral chanoine Moreau, que d'après nos renseignements obtenus hier nous annonçons comme agonissant, est décédé dans la journée même d'hier, dans sa chère paroisse de Saint-Barthélemy.

M. l'abbé Ls. Edmond Moreau, naquit le 18 août 1894, à Repentigny, du mariage de Benjamin Moreau et dame Angélique Lareau. Ordonné prêtre le 19 mars 1859, il fut nommé chapelain de la cathédrale. C'est dans l'exercice de ces fonctions qu'il s'est attiré sur lui, par son zèle apostolique, l'attention particulière de Mgr Bourget, qui le nomma aumônier des zouaves pontificaux à Rome, en 1868.

Si pareille nomination faisait honneur à son titulaire elle devait aussi mettre en évidence la perspicacité et la sûreté de coup d'œil du vénérable évêque de Montréal.

Un choix plus judicieux ne pouvait être fait. Comme aumônier des zouaves pontificaux à Rome, M. l'abbé Moreau fut, à la fois, pendant ces deux années de service actif, un officier distingué et un prêtre modèle. Les anciens zouaves pontificaux, auquel il n'a jamais cessé de porter le plus vif intérêt, le vénéraient comme un père.

M. l'abbé Moreau a été nommé chanoine en 1860; il était curé de Saint-Barthélemy, depuis 1879.

Nous déposons sur la tombe de ce prêtre honorable et patriote distingué le tribut de nos vives et sincères condoléances.

NECROLOGIE.

Un ami nous écrit de Lavaltrie: Le 15 mars dernier, s'endormait bien doucement dans le Seigneur, le jeune Louis-Eugène Picard, enlevé trop tôt à l'affection de sa famille et à l'estime de ses nombreux amis. Une maladie bien cruelle vint fondre sur lui, le 11 février, et c'est avec des prodiges de patience et de pieuse résignation qu'il la supporta pendant de longues semaines.

Les funérailles ont eu lieu le 18 mars, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis et le 25 avril ses restes mortels furent déposés dans le terrain de la famille, au cimetière de la paroisse.

Nous offrons à sa famille en deuil nos plus sincères condoléances.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

Laissez-moi vous dire quelques mots de nos sociétés de secours mutuels.

Tout d'abord, je suis très favorable à ces associations; je les trouve très utiles et prêchant d'exemple, je me suis affilié à la plupart d'entre elles, et je m'en trouve bien.

Je suis d'avis que toute personne qui en a le moyen devrait faire partie de l'une de ces associations; mais il faut le faire avec circonspection, être prudent dans le choix à faire, en tenant compte de sa position et de ses moyens actuels et probables à l'avenir.

A Joliette, on a eu d'abord la société, dite l'Union St-Joseph, qui a fait un bien marqué durant le temps qu'elle a existé; mais des circons-

tances malheureuses l'ont forcée à se dissoudre.

Il y a aussi la société de Bienfaisance qui existe depuis 1862, et que l'on peut considérer comme une institution locale.

Nous avons aussi depuis quelques années les Forestiers Catholiques, l'Association Catholique de Secours Mutuels (C. M. B. A.) l'Alliance Nationale et la Société de Secours pour les malades.

Quant à n'appartenir qu'à une seule association de secours, je dis et je maintiens que la plus avantageuse pour l'ouvrier et l'industriel est la société de Bienfaisance.

Elle a subi l'épreuve; elle a donné des preuves de stabilité et d'utilité incontestable. Trente-trois années de succès attestent sa vitalité et témoignent des avantages nombreux qu'elle a procurés à ses membres et à leurs familles.

POUR LA MALADIE.—Les contributions ne sont que de 50 centimes par mois; les secours qu'elle assure sont grands; elle donne à ses membres, durant la maladie \$3.00 par semaine pendant 26 semaines, soit \$78.00; et si le membre continue d'être malade, il reçoit \$1.50, pendant 26 autres semaines, soit \$39.00. Voilà donc \$119.00 pour la première année; et si la maladie continue, il reçoit à vie, \$52.00 par année.

Je me contenterai aujourd'hui de comparer notre société de bienfaisance avec la société de secours aux malades.

Cette dernière société a bien son mérite et offre bien quelques avantages; j'ai beaucoup d'admiration pour elle, mais elle offre moins d'avantages que la Société de Bienfaisance. Voici comment: les contributions sont de 50 centimes par mois, et si vous êtes malade, la société de secours n'en paiera pas la première semaine de la maladie; ensuite elle paiera \$5.00 par semaine, mais durant 15 semaines seulement, soit \$75.00 pour l'année; ainsi, si un membre est malade de la même maladie, il ne recevra, durant toute l'année que \$75.00 comparé à \$119.00 dans la Société de Bienfaisance, laquelle possède actuellement un capital de \$1300.00, en outre des arrérages dus par ses membres.

Que l'on encourage donc la Société de Bienfaisance et l'on s'apercevra qu'elle est bien plus avantageuse et plus sûre que sa sœur rivale, la Société de Secours pour les malades.

N'allons pas diviser nos forces en encourageant des sociétés étrangères, qui ne sont encore qu'à leur début et qui enlèvent notre argent sans nous offrir et nous donner en retour les avantages et les garanties que nous offre la Société de Bienfaisance de Joliette. C'est un malheur et une injustice de croire nos sociétés locales sur un pied d'infériorité aux associations étrangères; et comme nous serions forts, si nous étions unis!

Encore une fois disons-nous donc: Avant d'entrer dans une société étrangère, nous consulterons nos hommes d'affaires de l'endroit, surtout ceux qui sont versés dans cette branche et qui peuvent apprécier les chiffres qui nous sont offerts tous les jours.

UN ANCIEN MEMBRE. Joliette, le 1er Mai 1895.

La catastrophe de Bouzey.

110 cadavres retrouvés

DES SOLDATS AIDENT AU DÉBLAIEMENT DES RUINES

Les pertes se chiffrent par millions.

Une dépêche de Paris, en date du 29, dit que le réservoir de Bouzey, dont le barrage s'est rompu soudainement samedi matin, avait une contenance de sept millions de mètres cubes. La force des eaux était telle que, dans les villages Bouzey, Darnieulles, Uxegney et Domévrès, des maisons ont été littéralement emportées par le torrent qui a tout détruit sur son passage.

La ligne de chemin de fer qui relie Epinal et Nancy est recouverte par les eaux et une partie de la voie qui va d'Epinal à Chaumont a été emportée par le courant. Des secours ont été envoyés de Nancy, mais il n'a pas encore été possible d'arriver près de l'endroit où la brèche s'est produite.

Le réservoir de Bouzey alimentait le canal de l'Est. Les eaux ont suivi la vallée de l'Avière. La crue soudaine qui s'est produite a fait rompre les digues; l'eau s'est déversée dans le pays sur une étendue de plus de soixante kilomètres et le canal de l'Est est à sec.

Encaissés entre des bois élevés, le torrent s'est précipité dans la vallée,

détruisant les villages cités plus haut, et, après un parcours de dix kilomètres, s'est déversé dans la Moselle à Nomexy et Chatel. A Bouzey, il ne reste pas une seule maison debout, et presque toutes celles des Forges, qui compte 1,400 habitants, sont détruites. A Uxegney, vingt-huit personnes ont été noyées. A Darnieulles, dont la population est de 600 habitants, toutes les maisons sont en ruines.

Bien que le village de Nonexy se trouve à dix kilomètres du barrage de Bouzey, beaucoup d'habitants n'ont pu gagner les étages supérieurs des maisons avant l'envahissement des eaux, et a déjà retrouvé les cadavres de huit personnes.

Un grand nombre de cultivateurs de la vallée de l'Avière sont ruinés, et beaucoup de familles ont perdu tout ce qu'elles possédaient. On estime à dix millions les dégâts causés par cette catastrophe.

On reçoit d'heure en heure à Paris de nouvelles informations d'Epinal au sujet des dégâts causés par la rupture du barrage de Bouzey. Le nombre des victimes est de beaucoup plus élevé que les premières dépêches ne le faisaient supposer.

Les villages et les champs traversés par les eaux sont semés de débris provenant des maisons détruites, et la terre est couverte d'une épaisse couche de boue. Plus de deux cents familles sont sans asile et sont complètement ruinées. M. Leygues, ministre de l'intérieur, s'est rendu sur le théâtre de la catastrophe et distribue des secours d'argent parmi les malheureux. La plupart des villages des environs d'Epinal ont envoyé des vivres et des vêtements aux indigents. Un grand parti de la vallée de l'Avière a été transformée en un marais couvert de bois de constructions et d'arbres déracinés. Les troupes sont occupées à rechercher les cadavres, mais leur tâche n'avance que très lentement car la masse des débris à enlever est énorme.

Plusieurs villages situés à une certaine distance du barrage ont été fortement éprouvés. Dans sa course, le torrent a emporté une quantité innombrable de poutres et de troncs d'arbres qui sont venus heurter les maisons des villages de la plaine où le membre des victimes est relativement plus considérable qu'à Bouzey.

Cinquante mille personnes ont visité aujourd'hui les lieux dévastés par l'irruption des eaux. L'Avière, un ruisseau d'un peu plus de deux kilomètres et demi de large. Afin d'éviter toute maladie pestilentielle, des soldats et des ouvriers font rapidement disparaître les corps des centaines d'animaux qui ont péri.

Lecture amusante à bon marché.

M. Albert Gervais, libraire, de Joliette, expédie franc de port, dans toutes les parties du Canada, les volumes suivants, aux prix mentionnés:

La Malédiction d'un Père	Cts
Le Chemin des Larmes	25
Le Siège de la Rochelle	25
Maudite (histoire complète)	50
Le Médecin des Pauvres	50
François de Bienville	55
Ris et Croquis	55
Mille et une Nuits	55
Paul et Virginie	20
Geneviève de Brabant	15
" " Format plus petit	10
Le Secrétaire Universel	27
L'Enfant perdu et retrouvé	32
Jean de Calais	5
Oracle des Dames	10
Guide des jeunes amoureux	16
La Clef de Songes	12
Biographie de l'Hon. B. Joliette	10
Joliette Illustré	30
Traité sur le cheval	12
L'homme de la nuit	30
Le Prêtre vengé	30
Fernando	10
Marie ou la Corbeille de Fleurs.	10
Le Jeune Henri	10
Eustache, épisode des premiers temps du Christianisme	10
Agnes ou la petite joyeuse	10
Jeux de carte Historique	25
Cartes d'amour	15

L'Allumeur de Poêle

L'un de nos compatriotes les plus entreprenants vient de faire patenter et de lancer sur le marché un article qui est appelé à rendre les plus grands services à nos ménages. Rien de plus simple que ce petit article qui se vend pour la modique somme de vingt-cinq cents et grâce auquel vous pouvez tous les jours allumer votre poêle rapidement et sûrement sans être obligé d'avoir recours aux rippes ou même au petit bois.

Quelques échantillons sont déposés au magasin de notre propriétaire, M. Albert Gervais, ou tous pourront se convaincre de l'utilité et de la commodité de ce petit allumeur de poêle; et chaque famille, nous sommes convaincus, sera bien aise de s'en procurer un. Prix populaire, 25 cts.

L'art de se faire aimer

Pour se faire aimer, il faut se rendre aimable. C'est une prétention injuste et ridicule de l'exiger de l'amitié; et ceux qui ne se font point aimer ne s'en doivent prendre qu'à eux mêmes.

Quelles sont donc les qualités qui nous rendent aimables? Rien n'est plus facile que de les découvrir.

Ce n'est point avoir de l'esprit, de la science, un beau visage, un corps bien droit et bien formé, de la qualité, des richesses, ni même de la vertu; ce n'est point précisément tout cela, car on peut avoir de l'aversion! Quoi donc? C'est de paraître tel que les autres se persuadent qu'avec nous ils seront contents.

Si celui qui a de grands biens est avare, si celui qui a de l'esprit est superbe, si celui qui a de la qualité est fier et brutal, si celui là même qui a de la vertu et du mérite prétend que tout lui est dû, toutes ces qualités quelque estimables qu'elles soient, ne rendront pas aimables ceux qui les possèdent.

Que celui qui a de la science n'enseigne point en maître les vérités dont il est convaincu, mais qu'il ait le secret de faire naître insensiblement la lumière dans l'esprit de ceux qui l'écoutent; de sorte que chacun s'en trouve éclairé sans honte d'avoir été son disciple.

En disant que Hood's Sarsaparilla guérit, ses propriétaires ne font aucune prétention vaine ou extravagante. Des milliers de lettres prouvent que HOOD'S GUERIT.

Hood's Guérit

En disant que Hood's Sarsaparilla guérit, ses propriétaires ne font aucune prétention vaine ou extravagante. Des milliers de lettres prouvent que HOOD'S GUERIT.

Terrible sinistre à Montréal

La manufacture de tabac Macdonald en feu.

L'incendie le plus considérable et le plus terrible dont on ait été témoin à Montréal depuis des années s'est déclaré jeudi dernier, vers cinq heures et quart, dans l'Est de la ville.

Trois alarmes furent données successivement en quelques instants, et toute la brigade accourait sur le lieu du sinistre. Le feu s'était déclaré aux étages supérieurs de la manufacture et s'étendait d'un bout à l'autre du vaste édifice en peu de temps.

Tous les ouvriers et les ouvrières, au nombre de 1200 environ, étaient encore au travail.

Il est impossible de décrire les scènes de terreur et de désespoir qui se sont passées dans les différentes parties de bâtiment. Le bruit court que des contre-maîtres ont empêché des ouvrières, qui voulaient descendre par les escaliers, de se sauver et les ont forcées à remonter.

Il y eut à cette occasion, grande réception le soir chez M. Magloire Riberdy, oncle de M. Pagé. Des cadeaux ont été présentés, nombreux, bien assortis et très riches.

les vitres des nombreuses fenêtres se brisaient les unes après les autres et la fumée commençait à paraître, menaçant d'asphyxier les ouvrières qui n'avaient encore pu se sauver.

Mais les pompiers rencontrèrent un obstacle sérieux dans le sauvetage. Devant chaque fenêtre se trouvait un grillage en fer que, à plusieurs endroits cependant, des ouvriers réussirent à briser. A un moment donné plusieurs ouvrières, affolées de terreur, ont paru vouloir se jeter par les fenêtres; mais les quelques hommes qui se trouvaient parmi elles ou leurs compagnes les ont retenues par leurs vêtements.

Cependant les pompiers attaquaient de tous côtés le feu qui semblait concentré à l'étage supérieur dont les soixante fenêtres vomissaient une acre fumée noire.

A six heures et demie la toiture s'effondra; les flammes jaillirent de toutes parts et s'élevèrent à une prodigieuse hauteur, gagnant en un instant le dôme central.

A ce moment un cri d'angoisse s'éleva de la poitrine des six mille spectateurs qui encombraient les rues.

Au moment de l'effondrement, un pompier se trouvait sur la corniche de la bâtisse et s'est vu entouré par les flammes. Sans perdre son sang-froid, l'homme courant sur l'étroite bande de pierre, s'est réfugié à l'un des angles, derrière une petite cheminée, lui offrant un abri momentané. Ses camarades parvinrent à le retirer sain et sauf aux applaudissements de la foule.

Le bâtiment et le matériel de la manufacture sont estimés à \$350,000. Le stock est évalué à \$1,500,000.

MARIAGES

—A St-Jacques de l'Acadian, mardi, le 30 avril, M. Jos. Léopold Gaudet, maître de manège et fils de M. Narcisse Gaudet, de Montréal, conduit à l'autel Mlle Marie E. Forest, fille de M. Joseph Forest, cultivateur de St-Jacques. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd J. T. Gaudet, curé de l'Épiphanie, oncle de la mariée. Garçon et fille d'honneur, M. Roch Forest et Mlle Anna Gaudet.

Souhaits de bonheur au nouveau couple.

—A Rawdon, le 23 avril dernier, eut lieu le mariage de M. John Finn, de St-Anicet, avec Mlle Mary Ann Lane, fille de M. John Lane. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Révd F. A. Baillairgé, Ptre Curé.

Un chœur puissant, composé de jeunes gens, étudiant dans cet endroit, et plusieurs autres de la paroisse, exécuta, sous la direction de M. A. LeFebvre, les plus beaux morceaux de chant pour la circonstance.

Tous se rendirent ensuite chez les parents de la nouvelle mariée, où un somptueux goûter fut servi.

La journée s'est ensuite passée au milieu des amusements les plus variés, tels que, chant, musique, danse, chansons comiques. Tous enfin s'amuseront à qui mieux mieux et se séparèrent à regret non sans avoir souhaité bonheur et prospérité aux nouveaux époux.

M. et Mme John Finn eurent le plaisir de recevoir plusieurs cadeaux de leurs nombreux amis.

—A North Brockfield, Mass., lundi, le 22 avril dernier, M. Jos. C. Pagé conduisit à l'autel Mlle Céline Lamoureux. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. P. Tuite, curé de la paroisse, qui a chanté une grand'messe. Garçon et fille d'honneur, M. Jos. Riberdy et Mlle Louisa Lamoureux, sœur de la mariée.

Il y eut à cette occasion, grande réception le soir chez M. Magloire Riberdy, oncle de M. Pagé. Des cadeaux ont été présentés, nombreux, bien assortis et très riches. M. et Mme Pagé témoignèrent de leur reconnaissance en termes appropriés à la grandeur du jour, et le reste de la soirée s'écoula entre les jeux et la musique.

La nouvelle fabrique de laine à Joliette

Nos cultivateurs seront enchantés d'apprendre que l'ancien moulin à carder de Mme Gilmour a subi récemment un changement complet.

C'est sous la direction de M. G. M. Anderson que ce vieux moulin a été transformé en une manufacture d'étoffe et, c'est par une industrie constante et bien dirigée qu'il désire faire de ce nouvel établissement un centre de commerce pour les éleveurs de moutons ou les consommateurs d'étoffes.

Les départements à carder et à fouler n'ayant subi aucun changement, cela va sans dire qu'il pourra, comme par le passé, carder et filer la laine ou fouler les étoffes sur commande.

ECHOS DE JOLIETTE.

—Il y a actuellement dans la prison de cette ville sept prisonniers, dont six hommes et une femme.

—Ceux qui aiment le jeu de croquet, trouveront de ces jeux à très bas prix, au magasin de Albert Gervais, Joliette. On y vend des jeux de 4, 6 et 8 boules.

—Il y aura le 16 mai prochain, une grande séance dramatique et musicale au collège Joliette. On y jouera "Vildac" en trois actes, et une comédie "Le Docteur Oscar."

—MM. Camille Barrette, Oscar Liard et Euclide Lachapelle ont été nommés estimateurs pour l'année courante, et commenceront lundi prochain leur tournée à travers la ville.

—Il y aura, dimanche prochain, au lieu ordinaire, assemblée des membres du cercle agricole de la paroisse de St-Charles Borromée. Tous les cultivateurs de la paroisse sont invités d'y assister.

—M. Magdelger Mercier, jeune médecin dentiste, après avoir séjourné près d'une année dans notre ville, est parti hier matin pour Montréal, pour y exercer son art sur un théâtre plus grand.

—Les abonnés au téléphone sont priés de prendre note que des boîtes téléphoniques ont été posées chez MM. Geo. M. Anderson, et Ismaël Marion charretier. Le premier sous le numéro 53 et le second 78.

Le nommé Thomas St-Martin, accusé de vagabondage, et détenu à la prison de cette ville depuis quelques jours a été honorablement acquitté lundi dernier par M. Chs. B. H. Leprohon, la plainte n'ayant pas été supportée.

—Israël Vincent, accusé de vol de cheval, propriété de M. Louis St-Germain cultivateur de l'Assomption est actuellement détenu en prison. Hier matin il a été traduit devant M. A. M. Rivard shérif et ayant plaidé coupable, à l'accusation, il a été condamné à 15 mois de prison aux travaux forcés.

—M. Horace Beaumier, comptable au bureau de la Banque d'Hochelaga, en cette ville, est transféré au bureau principal à Montréal, où il remplace M. Edouard Thériault. M. Beaumier ne laisse à Joliette que les meilleurs souvenirs. Son urbanité et sa conduite irréprochable lui ont gagné dans les cercles de Joliette autant d'amis qu'il a fait de connaissances.

—M. Edouard Thériault revient parmi nous occuper à la Banque d'Hochelaga, le poste important et de confiance qu'il a déjà rempli avec tant de succès et où il a donné une si grande satisfaction au public et à ses patrons. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

—Des feuilles d'extraits du rôle d'évaluation en vertu des dispositions de la loi concernant les jurés et le jury d'après la dernière loi, sont en vente à ce bureau, au prix de 5 cts la feuille. Les secrétaires-trésoriers sont priés d'en prendre note. Toute commande reçue par la poste recevra toute notre attention.

—Il y aura encore cette année deux grands pèlerinages à Ste-Anne de Beaupré, le premier pour les dames, les 28 et 29 mai 1895, le second pour les hommes, les 24 et 25 juin 1895, au profit de la chapelle du Sacré-Cœur, sous la direction du Révd P. C. Beaudry, Supérieur du Collège Joliette. Le voyage se fera par le chemin de fer du Pacifique Canadien. Prix du passage, aller et retour: Adultes \$2,50, enfants \$1,25.

—Les nouveautés printanières en chapeaux de paille, dentelles, fleurs, rubans, etc., etc., sont maintenant reçues chez Mlle Casavant et sont installées à la disposition des dames pour leurs prochaines emplettes. Comme les années dernières, Mlle Casavant a donné un soin particulier à ses achats, ses marchandises sont de qualités exceptionnelles et à des prix relativement bas. Le choix en est varié et attractif. Les dames sont cordialement et chaleureusement invitées. 11a.1m

—La maison du "Meilleur Marché", tenue par MM. Liard & Chaput, attire la bienveillante attention du public, sur le choix splendide de au-delà de 200 magnifiques nouveaux chapeaux garnis, qu'elle vient de recevoir pour la nouvelle saison. Ces nouveautés de tous genres, fraîchement reçues et destinées à la coiffure des dames, méritent à tous égards l'attention des acheteurs, car elles sont assorties de manière à satisfaire les goûts les plus difficiles, et marquées à des prix à la portée de toutes les bourses. 11a.1m

—Notre ami, M. J. L. Z. Magnan, fils de notre entreprenant citoyen M. L. Z. Magnan, manufacturier de biscuits, voyage maintenant dans l'intérêt de la maison commerciale de son père. Il est à espérer que les marchands en général donneront leur commande à cette maison qui mérite à tous les points de vue l'encouragement du public. M. Magnan, fils, a une grande expérience dans les affaires, et les ordres qui lui seront donnés seront remplis avec promptitude. Les prix de leur fabrique peuvent rivaliser avec ceux des meilleures maisons commerciales de la province.

—Pour 25, 30, 35, 40 et 50 cts, vous pouvez vous procurer une jolie lampe complète, au magasin de Albert Gervais, Joliette.

Pèlerinage à Lourdes

Il est maintenant certain qu'un second pèlerinage à Lourdes aura lieu en juillet prochain. L'organisation est complète, elle est encore sous la direction de M. L. J. Rivet, qui aura pour l'assister le concours de M. Boucher, marchand de musique de la rue Notre-Dame.

Le directeur spirituel de ce pèlerinage, sera M. l'abbé Brunet, économiste du petit séminaire de Sainte-Thérèse.

Le départ est fixé au 20 juillet; le voyage se fera sur le Labrador, paquebot de la ligne Dominion. Voici l'itinéraire que l'on suivra: Québec, Rimouski, Loch Foyle (en Irlande), moville, Liverpool, Londres avec arrêt de trois jours, New Haven, Dieppe, Paris avec arrêt de 5 jours, Poitiers, Bordeaux, Pau et finalement Lourdes.

Les pèlerins seront de retour à Montréal le 20 septembre, à moins qu'ils n'aient préféré s'attarder sur la route, ce qu'il leur sera loisible de faire moyennant un léger supplément.

On assure que le voyage entier, aller et retour peut se faire pour \$250,00.

Les sommités médicales recommandant la Salsepareille d'Ayer, comme le meilleur remède connu pour purifier le sang.

Avis important.

On se charge, à la manufacture de chaussures de MM. J. S. Boulet & Cie., de confectionner à ordre toutes variétés de chaussures de goût et de couleur pour dames et messieurs.

Venez donner vos commandes, et vous serez amplement satisfaits.

Nous nous sommes procurés, pour cette spécialité, des ouvriers habiles et compétents. 2m. 1m

Abonnez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement

Bonne Nouvelle.

Malgré une augmentation considérable sur le prix du cuir, cela n'empêche pas la nouvelle Compagnie Boucher, Farly & Cie, enseignée de la Boule Rouge, en face du marché, Joliette, de vendre au anciens prix, leur assortiment de chaussures de toutes sortes, ainsi que le cuir à semelle. Une visite est respectueusement sollicitée.

A VENDRE

Le moulin à farine de M. Joseph Lafond, de St-Thomas de Joliette, situé dans le rang de Lachaloupe, est offert en vente à de bonnes conditions. Ce moulin qui est en bon état, comprend 3 paires de moulages presque neues, dont l'une pour le sarrazin, l'autre pour le blé et la troisième pour le grain mélangé (gaborage), ainsi qu'un smut en bon état. Dans cette bâtisse en pierre et à deux étages, se trouvent un bon logement et un moulin à carder aussi en bonne condition. Le tout sera vendu à des termes très faciles. Pour plus de détails, s'adresser à M. Joseph Lafond, St-Thomas. 2f

NAISSANCES

—A Joliette, le 26 avril dernier, l'épouse de M. Sévère Costelleau, commis-marchand, une fille.

L'enfant reçut au baptême, les noms de Marie-Ange-Ivonne-Germaine. Parrain et marraine, M. Joseph Renaud, marchand, et sa dame.

—A Joliette, le 29 avril dernier, l'épouse de M. Ald. Charland, une fille. L'enfant a reçu au baptême, les noms de Marie-Joséphine-Cordélia-Eugénie.

Parrain et marraine, M. J. A. Charland et sa Dame, de St-Alexis, comté de Montcalm.

DECES

—A St-Liguori, le 23 avril dernier, M. Jos. Rivet, à l'âge de 89 ans et 6 mois.

—A Joliette, le 24 avril dernier, Albina Archambault, fille de feu M. Louis Archambault, à l'âge de 24 ans, victime de la consommation.

—A St-Paul de Joliette, le 29 avril, madame Albina Laporte épouse de M. Maurice Forest, à l'âge de 26 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux et 2 enfants.

Encourageons l'Industrie locale.

M. T. Lemay, voiturier, de Joliette, tant en remerciant le public en général pour le bienveillant encouragement qu'il a reçu, annonce au public du district de Joliette, qu'il fabrique toujours à sa boutique, une grande variété de voitures telles que, Barouche, Concord Buggy, Corning Buggy, McKado, Phaeton jump seat, Phaeton platform spring, etc., etc. Si vous voulez avoir de bonnes voitures, bien faites, élégantes, dans un style nouveau et équivalentes à celles fabriquées dans les grands centres, allez tout droit voir M. T. Lemay, voiturier forgeron, rue St-Louis, Joliette. Vous paierez chez lui bon marché et aurez de bon ouvrages garantis sous tous rapports. Ouvrages de forge, ouvrages en bois, ouvrages en peintures, le tout exécuté par des ouvriers habiles. Toutes sortes d'ouvrages en peintures, imitation, lettrage, entreprises et exécutées à domicile à la satisfaction du public et au plus bas prix possible.

M. Lemay espère que le public de ce district lui accordera son patronage de préférence aux étrangers, attendu que les voitures qu'il fabrique peuvent rivaliser avec celle des grands centres sous tous les rapports.

Une visite est respectueusement sollicitée. 2mai 3m.

Encore du Nouveau.

Madame Piché venant de recevoir deux caisses de chapeaux contenant dix douzaines chacune, est en état de satisfaire toutes ses clientes, car la variété en ses formes n'est pas surpassable. On remarque entre autre le Napoléon et le Caporal, auquel une garniture élégamment jointe forme un chapeau tout-à fait distingué.

Un chaleureuse invitation à toutes Dames ou Demoiselles qui désireront porter une coiffure élégante ou bon marché.

Mes remerciements d'avance à toutes les Dames qui ont bien voulu encourager Mme Piché jusqu'à présent et qui se proposent de continuer à l'avenir.

22nov. 1a DME G. PICHÉ.

COLONNE DU "Bon Marché"

NOUS COMMENCERONS LUNDI PROCHAIN, LE 15 COURANT

UNE GRANDE

Vente au Rabais

De tout le stock que nous avons sans exception. Nous avons l'intention de vendre à un prix si bas que tout le monde voudra acheter.

Une visite à notre magasin vous convaincra de la vérité de ce que nous promettons.

Nous donnons toujours des présents.

GUIBAULT & GRAVEL,

BLOC LACHAPPELLE,

JOLIETTE.

—Ce sera bientôt le temps de remettre à neuf les murs de vos appartements. N'oubliez pas que le vrai magasin pour acheter vos tapisseries est chez Albert Gervais, libraire, Joliette. L'unique raison en est qu'il fait ses achats directement des manufactures et par quantité considérable. Ainsi, pour le printemps 1895, il pourra vendre le plus bel assortiment de tapisseries que le public acheteur pourra désirer, et ce, à des prix relativement très modiques. Cette année, figurez-vous que vous pouvez vous procurer pour 10, 12 et 13 cts, de la belle tapisserie dorée pour les goûts les plus recherchés des connaisseurs. Pour 5, 6, 7, 8 et 9 cts, vous pouvez également vous choisir des patrons magnifiques. Une visite vous convaincra de la vérité des faits.

LE VIN ST-MICHEL

Convient à tous les Ages.

IL EST INDISPENSABLE AUX

ENFANTS Qui sont d'une constitution chétive, et aux adultes dont la croissance est trop rapide. Il développe les muscles, donne l'appétit et bientôt l'enfant reprend ses vives couleurs sous les baisers heureux de sa mère attendrie.

Il s'adresse particulièrement aux jeunes

FEMMES Anémiques, dyspeptiques, nerveuses ou chlorotiques; il est l'idéal des toniques, pour relever les forces abattues par les maladies de langueur. Il donne au visage cet éclat radieux, cette expression sereine, cet air de santé qui vous charme et vous captive.

IL EST L'AMI DU

VIEILLARD Car le Temps, ce grand démolisseur, qui marque toute chose de sa grille néfaste, n'a plus de prise sur les personnes âgées faisant usage de ce tonique énergique, l'aieule est aussi jeune que sa petite fille, l'une et l'autre ont 16 ans au livre de l'Hygiène et de la Santé.

MONGENAI BOIVIN & CIE.,

MONTREAL

Seuls Agents pour le Canada et les Etats-Unis.



Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD No. 87

L A

MALEDICTION d'un PERE

QUATRIEME PARTIE

Les Mystères du Seuilon

I

ROUVENAT VEUT ENRICHIR MARDOCHE

—Soyez le bienvenu dans mon domaine, monsieur Rouvenat, et dites-moi ce que Mardoche peut faire pour vous être agréable.

—D'abord, dit Rouvenat en lui tendant la main, touchez là, Mardoche, c'est la main d'un ami. Pourquoi ne vous a-t-on pas vu au Seuilon depuis quatre jours ?

—Est-ce parce que, ayant fait une bonne action, vous ne vouliez pas en être remercié ? Mardoche, en me retirant du puits vous ne m'avez pas sauvé la vie seulement, vous avez conservé à la demoiselle du Seuilon son meilleur ami, son plus sûr protecteur. Ce matin, en causant avec Blanche, je lui ai dit que vous m'aviez sauvé la vie, en me gardant bien, toutefois, de lui raconter comment je suis tombé dans le vieux puits ; je l'aurais inutilement effrayée.

—Oh ! quelqu'un vous a bien aidé à y descendre, monsieur Rouvenat, dit Mardoche en souriant.

—Mardoche, vous savez ce qui s'est passé ; vous avez vu ?

—Je n'ai rien vu, j'ai deviné. Dimanche dernier, dans le bois d'Artemont, j'ai aperçu les deux Parisel, courant à travers les halliers ; ils ont peur des gendarmes.

—Ce sont les parents de mon maître, répliqua Rouvenat, je ne dirai rien, je ne veux pas les dénoncer ; qu'ils aillent se faire pendre ailleurs !

—Je ne vous blâme pas de penser ainsi, monsieur Rouvenat, reprit Mardoche en secouant la tête ; mais, voyez-vous, il est bon de se garder des méchants en les mettant dans l'impossibilité de nuire ; j'ai bien peur que l'impunité ne les rende plus audacieux encore. Prenez garde, monsieur Rouvenat, et ne vous aventurez pas trop, la nuit, aux alentours de la ferme. Les Parisel n'ont pas quitté le pays ; comme les bêtes fauves, qui ont peur de la lumière du jour, c'est la nuit qu'ils courent les champs, prêts à se jeter sur leur proie.

—Je suivrai votre conseil, Mardoche, je me tiendrai sur mes gardes. Mais nous faisons trop d'honneur à ces gens là en nous occupant d'eux. Parlons de vous Mardoche.

—De moi ?

—La vie que vous menez dans ce pays n'est pas gaie, Mardoche.

—C'est vrai, monsieur Rouvenat, mais elle me plaît. J'ai plus de mauvais jours que de bons, sans doute ; mais je sais me rendre heureux ; allez, pour cela il me faut bien peu...

—Mendier est si pénible à tout âge !

—Je ne peux plus travailler, monsieur Rouvenat.

—C'est vrai. Mais je ne viens pas vous dire : il faut travailler et renoncer au métier que vous faites. Mardoche, je veux faire quelque chose pour vous.

—Ah ? Et que voulez-vous faire pour moi, monsieur Rouvenat ?

—Mardoche, je travaille depuis longtemps, j'ai d'assez belles économies, et je puis faire un peu de bien à ceux que j'aime. Je voudrais vous mettre à l'abri du besoin pour toujours, Mardoche ; j'ai parlé de mon intention à Blanche, elle est entièrement de mon avis. Vous ne me refuserez pas une petite rente de six cents francs que je veux vous faire.

Deux grosses larmes roulèrent dans les yeux de Mardoche.

—Et puis, continua Rouvenat, vous ne pouvez pas demeurer toujours au milieu de ces roches, en compagnie des hiboux et des reptiles. En ce moment, je fais bâtir ou plutôt reconstruire une petite maison à Civry, qui appartient à Blanche.

—Ah ! fit Mardoche, vivement ému, vous faites rebâtir...

—Oui, dans trois semaines, Mardoche, la maison en question sera prête à vous recevoir, car Blanche a décidé que vous l'habiteriez. Vous ne refuserez pas non plus, j'espère d'être agréable à votre jeune amie. Eh bien, est-ce entendu ? est-ce convenu ?

—Monsieur Rouvenat, répondit Mardoche d'une voix tremblante, j'accepterai peut-être votre offre et celle de Mlle Blanche ; mais un peu plus tard.

—Pourquoi pas immédiatement ?

—Cela dépendra des événements, monsieur Rouvenat.

—Que voulez-vous dire ?

—Rien. En aidant à vous retirer du puits l'autre soir, je n'ai fait que mon devoir. Vous tenez à me récompenser, je n'ai rien à dire à cela. Vous êtes généreux, monsieur Rouvenat, trop généreux même. Mais il y a une chose que vous ne savez peut-être pas ou que vous avez oubliée : ce n'est pas moi seul, qui vous ai sauvé, nous étions deux... Rouvenat tressaillit.

—Je dois même vous dire, poursuivit Mardoche, que j'ai beaucoup moins fait, en cette circonstance, que le brave garçon qui m'accompagnait. Si vous tenez absolument à me récompenser aussi magnifiquement, je me demande ce que vous pourriez faire pour celui qui, au péril de sa vie, est descendu dans les puits afin de vous attacher à la corde.

Rouvenat regarda le mendiant avec effroi.

—Mardoche, dit-il brusquement, vous ne me dites pas toute votre pensée ; comment ce jeune homme se trouvait-il avec vous ? Il vous a parlé, que vous a-t-il dit.

—Tenez-vous réellement à le savoir ?

—Oui, oui, parlez, Mardoche, parlez.

—Eh bien, un jour le hasard l'a amené ici, à l'endroit où nous sommes en ce moment. Il pleurait, il était désespéré. Je voulais savoir pourquoi. Je l'interrogeai. Il m'avoua qu'il aimait Mlle Blanche Mellier, et que le parrain de la demoiselle du Seuilon, M. Pierre Rouvenat, lui avait défendu de la revoir, lui avait ordonné de ne plus revenir sur les terres du Seuilon. Je l'ai écouté avec intérêt, je vous dirai même que j'ai pris part à son chagrin... L'autre garçon ! il aime réellement Mlle Blanche. Monsieur Rouvenat, voulez-vous que je vous dise ? eh bien, je crois qu'il rendrait votre filleule heureuse.

JEAN RENAUD REPARAIT

—Non, non, dit Rouvenat, d'une voix altérée, je ne veux pas penser à cela.

—Pourquoi ! Vous ne voulez donc pas marier Mlle Blanche ?

Rouvenat poussa un soupir et ne répondit pas.

—Hier, reprit Mardoche après un moment de silence, j'ai rencontré Mlle Blanche à Civry, elle sortait du cimetière ; je l'ai trouvée bien changée : ses joues ont pâli, ses yeux n'ont plus d'éclat ; elle souffre, monsieur Rouvenat, vous n'êtes pas sans vous en être aperçu...

—Oui, Blanche souffre, je le sais ; mais sa douleur a une autre cause que celle que vous supposez.

—C'est possible, monsieur Rouvenat, mais, croyez-moi, le jeune homme dont nous parlons n'est pas étranger à son chagrin.

—Mardoche, vous vous intéressez bien vivement à ce jeune homme ?

—C'est vrai, je mentirais en disant le contraire.

—Où demeure-t-il ?

—Il logeait à Saint-Irven chez l'aubergiste Bertaux. Pour remplir la promesse qu'il vous a faite, il a quitté le pays ; il est retourné à Paris.

—Il est d'une bonne famille !

—Il n'a pas de famille, répondit Mardoche en branlant la tête.

—Pas de famille ! répéta Rouvenat.

—Oui, il n'a jamais connu son père, et il avait à peine six ans lorsqu'il a eu le malheur de perdre sa mère. Celle-ci, ramassée sur une route par des saltimbanques, engourdie par le froid, mourante, c'était au mois de décembre, par une nuit de tempête et de neige, est morte, parait-il, sans qu'on ait pu savoir ni son nom, ni d'où elle venait.

—C'est affreux murmura Rouvenat.

—Un des saltimbanques a recueilli l'enfant, l'a fait instruire, en a fait un homme, enfin ; mais, quand le jeune homme l'a interrogé au sujet de sa famille, comme il ne savait rien, il n'a pu lui répondre. Si je ne craignais pas de vous ennuyer monsieur Rouvenat, je vous dirais ce que je sais de l'histoire de l'orphelin.

—Vous ne m'ennuiez pas, Mardoche ; dites, dites.

Au fait, monsieur Rouvenat, cela peut vous intéresser, fit Mardoche avec un sourire singulier.

—Ce jeune homme m'a sauvé la vie, Mardoche, et si je peux faire quelque chose pour lui...

—Vous verrez.

—Je vous écoute, Mardoche.

—D'après ce qu'il m'a dit, il était venu dans ce pays avec l'espoir de retrouver la famille de sa mère.

—Hein ? sa mère était donc de la Franche-Comté ?

—Il n'en sait rien. Mais c'est sur la route de Vesoul à Gray que la pauvre femme a été ramassée par les saltimbanques, comme je vous l'ai dit, et que lui-même a été trouvé.

—C'est étrange ! dit Rouvenat.

—N'est-ce pas ?... Imaginez vous monsieur Rouvenat, que l'autre jour, en arrivant à Saint-Irven, il s'est souvenu tout à coup qu'il y avait déjà venu dans son enfance, à la vue des deux chiens de pierre de l'auberge, lesquels semblent souhaiter la bienvenue à tous les voyageurs.

L'aubergiste, en effet, se rappelle très-bien qu'une jeune femme, fort belle, a logé chez lui avec son enfant pendant quelques jours, il y a de cela treize ou quatorze ans.

Rouvenat fit un brusque mouvement. Ses yeux brillaient comme deux tisons.

—Continuez, dit-il d'une voix oppressée, continuez.

—Est-ce que cela vous intéresse ? demanda Mardoche avec bonhomie.

—Oui, énormément.

Voyez comment il est bon d'avoir de la mémoire, monsieur Rouvenat ; un souvenir en amène un autre ; notre jeune homme s'est encore rappelé qu'un homme était venu voir sa mère dans la chambre d'auberge, que cet individu, dont Bertaux, malheureusement, n'a pu lui dire le nom, l'avait pris sur ses genoux et longuement embrassé.

Saisi d'un trouble extraordinaire, Rouvenat se frappa la poitrine et, chancelant, s'appuya contre un arbre.

—Décidément, continua Mardoche, je vois que ce que je vous raconte vous intéresse de plus en plus.

—Mardoche, le nom du jeune homme, dites-moi vite son nom ! s'écria Rouvenat d'une voix haléante.

[A suivre.]

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Rend aux cheveux leur couleur naturelle, et les empêche de tomber. Mrs. H. W. Fenwick, de Digby, N. S.

La Vigueur DES CHEVEUX d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U. S. A. Les Pilules d'Ayer guérissent les Migraines.

J. B. TREFFLE RICHARD, PROPRIÉTAIRE DE MOULINS, L'ÉPIPHANIE, P. Q., Annonce au public qu'il a accepté l'agence de la manufacture de laine canadienne des MM. Delisle, d'Yamachiche, P. Q., afin de fournir à la classe agricole le moyen d'écouler sa laine aisément et avantageusement.

Terre à vendre. Une terre située dans la paroisse de St-Jean de Matha, Rang Ste-Louise, de vingt arpents de l'église, batio de maison, granges et autres dépendances, en bon état de culture ; aussi une sucrerie de 600 érabes en bon ordre, appartenant à M. Hornidas Archambault, de St-Jean de Matha, est offerte en vente à de très bonnes conditions. Pour plus de détails, s'adresser au propriétaire. 11 av. 3m

PIANOS ET ORGUES

DE PREMIÈRE QUALITÉ, Garantis pour six années et à bon marché,

À VENDRE PAR J. C. ROBITAILLE.

Vieux instruments pris en échange et payés le plus haut prix.

MACHINES A COUDRE :

NEW-WILLIAMS, NEW-RAYMOND, WHITE SINGER ET DAVES,

À VENDRE À SACRIFICE PAR

J. C. ROBITAILLE,

JOLIETTE. Réparations faites à ordre.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien. CHER MONSIEUR, Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROUSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement à tous ceux qui souffrent de la même incommodité. Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA. Représentant du Comité de Joliette au Parlement Fédéral. On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROUSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROUSON est la préparation par excellence pour les cheveux. U. LIPPÉ N.P. St-Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

LE RESTAURATEUR DE ROUSON EST EN VENTE PARTOUT ? À 50 cts la bouteille.

NOUVELLE INDUSTRIE A JOLIETTE M. J. DUSSEAULT,

CHOLERA ! Préparez-vous, PÉRIABLE MALADIE, vous pourriez en être atteints. L'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY. Le Dr NEY a obtenu d'arrêter par son médicament la progression de Choléra, souvent des conséquences funestes, si elle est négligée. Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable. M. J. Dusseault, pharmacien, aux États-Unis, distribueur principal.

L. Z. MAGNAN, MANUFACTURIER DE Biscuits et sucreries DE TOUTES SORTES EN GROS SEULEMENT JOLIETTE, P. Q. M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise. M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE ainsi que du tabac en feuille. M. Magnan aura toujours en mains, le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité. Essayez-le. 1er Jan. 94 la

Au Public M. PHILIPPE MANSEAU, mécanicien, de cette ville, annonce au public de la ville et du district de Joliette, qu'il se chargera et exécutera, sous le plus court délai, toutes les réparations aux différentes machines, telles que : machines à coudre, bicyclettes et toutes sortes d'ouvrages de précision. Satisfaction complète sera donnée à tous, attendu que M. Manseau est en possession d'outils les plus perfectionnés. Adressez-vous à M. Manseau et vous aurez pour votre argent. Une visite est sollicitée. PHILIPPE MANSEAU, Rue Notre-Dame, près du Couvent de la Providence, Joliette. 17 janv. 1a

Guérison miraculeuse.

On nous signale la guérison presque miraculeuse de Mme Joséphine Proulx de Central Falls qui souffrait du beau mal et d'une bronchite depuis près de 3 ans et qui a obtenu sa guérison en prenant 6 bouteilles de "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière et quelques bouteilles de "Columbian Cough Cure". Cette personne qui habite Central depuis plusieurs années, jouit maintenant d'une excellente santé. Ces remèdes sont en vente dans toute bonne pharmacie. On peut aussi écrire au propriétaire, DR J. LARIVIÈRE, Manville, R. I.

UN CERTIFICAT ENTRE MILLE REÇUS TOUS LES MOIS

Dr J. Larivière, Docteur, ayant fait usage de votre remède le "régulateur de la santé de la femme" avec une grande satisfaction, je désirerais avoir de vos "plasters". Je vous envoie le prix de deux en timbres poste. Ayez s'il vous plaît la bonté de m'en envoyer. Voici mon adresse :

JOSÉPHINE MABLEUR, Box 169 Taftville, Conn. Si vous ne trouvez pas ce remède dans votre localité écrivez au propriétaire Dr J. Larivière, Manville, R. I. MM. Evans & Sons de Montréal, P. Q. agents généraux pour le Canada. 26f. 94'1a.

VIN STE-EMELIE !

TONIQUE FORTIFIANT STIMULANT. J. S. AYBRAM, JOLIETTE, P. Q.

Ce vin produit une grande quantité de sang, étant de pur raisin ; il est le sauveur des personnes faibles de sang et de constitution malade. —En vente chez— MM. R. Stafford, S. P. Champoux, G. Champoux, G. Lafortune, Camille Barrette, Joseph Roy, Joliette.

PITUIE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable. Vous avez peut-être essayé bien des remèdes, en vain, à bien des médecins, sans soulagement appréciable. Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien, Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES de Dr NEY. J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUIE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant... Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marqués. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUIE continuait de me faire souffrir. Sur votre avis, j'essayai les PILULES de Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUIE disparut comme par enchantement et je rede vins un homme nouveau. Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux. CUTHBERT JUBINVILLE St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules de Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boite.

SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

La Banque Ville-Marie

CAPITAL SOUSCRIT \$500.000 Succursales de L'Épiphanie

Une agence de cette Banque a été établie à L'Épiphanie pour y transiger les affaires de banque en général. Une visite est respectueusement sollicitée.

HEURES DU BUREAU 10 heures A. M. à 3 heures P. M. LE SAMEDI 10 heures A. M. à 1 heure P. M. J. H. DUSSEAULT, Gérant. 12 juil. 94 la.

Magdelger Mercier

CHIRURGIEN - DENTISTE Coin des rues Manseau et St-Chs Borromée (EN FACE DU COLLEGE) JOLIETTE

N. B.—Maladies de la bouche et des dents traitées d'après les données de la science et de l'art modernes. Obturation des dents cariées en or, amalgame, ciment, gutta-percha, etc., sans douleur ainsi que l'extraction des dents. Administration du chloroforme, de l'éther, du gaz, du chlorure d'éthyle, etc., et confection des dentiers partiels ou complets, à la satisfaction du public. 15 nov. 1a.

—Un lot considérable de portemonnaie, environ 350, vient d'être reçu au magasin de Albert Gervais. C'est un véritable Job et les acheteurs sont priés d'en profiter. Ces articles seront vendus moitié prix. Un beau portemonnaie valant 50 cts sera vendu pour 25 cts et ainsi de suite suivant la variation des qualités. Qu'on se le dise et qu'on en profite.